



PARLEMENT EUROPEEN,

SÉANCE PLENIERE DU MARDI 3 JUIN 2003

ALLOCUTION DE M. BOUTEFLIKA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Monsieur le Président, honorables députés, Mesdames et Messieurs, je voudrais, avec votre permission, tout d'abord remercier M. le président Pat Cox pour son aimable invitation, pour la qualité de l'accueil qui est réservé à ma délégation et à moi-même et pour les paroles qu'il a bien voulu prononcer à mon endroit et à l'endroit du peuple algérien, et qui traduisent les liens de qualité qui nous unissent aux peuples européens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je m'adresse à vous alors que le peuple algérien se consacre encore à effacer les séquelles du séisme meurtrier qui vient de l'endeuiller, à panser les blessures et les traumatismes de la catastrophe, à relever les ruines et à redonner vie aux villes et aux villages détruits. Je tiens à dire notre profonde gratitude pour les marques de solidarité et de sympathie que le Parlement européen nous a témoignées, ainsi que pour les secours de toute nature qui ont été immédiatement acheminés sur les lieux du sinistre par les pays européens.

Cet élan spontané de solidarité a été d'un grand réconfort pour le peuple algérien et je voudrais ici, en son nom, au nom des familles éprouvées, exprimer à nouveau nos sentiments de vive reconnaissance à tous ceux qui ont été à nos côtés au cours de cette cruelle épreuve.

Monsieur le Président, le 22 avril 2002 à Valence, en Espagne, l'Algérie et l'Union européenne ont scellé, à travers la signature solennelle de leur Accord d'association, une relation nouvelle et durable pour un avenir de solidarité et de coopération.

Cet accord consacre un ancrage économique réel de l'Algérie à l'Europe communautaire, et il constitue une illustration de notre souci constant et partagé par nos partenaires européens de fonder nos relations sur les valeurs essentielles de respect mutuel, de prospérité partagée et d'amitié.

L'engagement que nous avons pris ensemble à cette occasion ouvre de larges perspectives à l'approfondissement du dialogue politique entre l'Algérie et l'Union européenne et au service d'un partenariat global que nous voulons à la mesure de nos attentes.



N'était-il pas prémonitoire que l'accord de Rome fut signé par la France exerçant une souveraineté pleine et entière sur une Algérie, déjà dans sa troisième année de guerre de libération nationale et néanmoins divisée en trois départements français? Y a-t-il eu alors un seul pays signataire du traité de Rome qui ait eu le bon goût et la présence d'esprit de faire des réserves en faveur de notre pays occupé et en lutte de libération nationale?

Cet engagement est conforme à l'orientation permanente de mon pays en faveur d'une coopération privilégiée avec l'Europe, comme en témoigne le pari lancé par l'Algérie en faisant de l'Europe, et dès le début des années soixante-dix, son grand marché énergétique. Pour cela, l'Algérie s'est engagée très tôt, à travers la réalisation des gazoducs via l'Italie et via l'Espagne, dans cette voie de coopération à long terme avec l'Europe, exprimant par là même un acte fondamental de confiance dans la construction européenne et dans les perspectives à venir de coopération avec le continent européen.

C'est dire l'importance que mon pays attache depuis toujours à la promotion du dialogue politique et du partenariat économique avec l'Union européenne, et je ne puis que me féliciter que la signature de notre Accord d'association vienne renforcer notre conviction.

Avec l'Union européenne, nous entretenons traditionnellement une concertation politique régulière, un dialogue nourri et constructif, caractérisé par l'échange de nombreuses délégations de partis politiques et de parlementaires qui contribuent à l'instauration d'un climat de compréhension dans nos relations, à travers une volonté mutuelle de mieux nous connaître pour mieux coopérer.

Monsieur le Président, en cette période troublée des relations internationales, la région euroméditerranéenne est confrontée à des défis majeurs de différentes natures, qui risquent d'aggraver les facteurs d'instabilité et les lignes de fracture entre les deux rives de la Méditerranée. La rive sud de la Méditerranée est le ventre mou de l'Europe, soulignait autrefois un dirigeant éminent du XXe siècle. C'est justement pour faire face à cette situation et nous prémunir contre ces dangers que nous avons lancé ensemble, il y a déjà sept ans, le processus pionnier de Barcelone auquel devaient s'associer tous les pays du pourtour de la Méditerranée.

Un tel processus demeure pour l'Algérie un cadre de référence stratégique, tout autant qu'un forum incontournable de dialogue politique et de coopération, mais aussi un instrument pertinent de promotion de la stabilité et de la sécurité dans tout le bassin méditerranéen. Par ses objectifs et les actions envisagées, il a suscité de grands espoirs au sein des peuples de la rive sud du bassin méditerranéen.

Ces espoirs prennent aujourd'hui une signification encore plus importante au moment où l'élargissement de l'Union européenne à l'Est de l'Europe risque de distraire les



préoccupations des pays européens du sud vers l'est, déplaçant ainsi le centre d'intérêt objectif du processus de Barcelone.

Je demeure persuadé, pour ma part, que l'élargissement de l'Europe devrait constituer une source d'inspiration politique précieuse pour imaginer des concepts audacieux de coopération entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée et apaiser les craintes légitimes d'un risque de "distanciation" de l'Europe par rapport à ses voisins du sud. Tout est affaire d'équilibre, et je suis certain que l'Union européenne saura concilier ces différentes exigences qui, il ne faut pas l'oublier, conditionnent également la stabilité et la sécurité du continent européen.

N'est-ce pas que, par deux fois, mon pays s'est trouvé, bien malgré lui, dans deux guerres mondiales, ayant l'Europe pour théâtre principal, et que, depuis Sedan, l'Algérie a participé à toutes les guerres de la France? Le projet euroméditerranéen dans lequel nous nous sommes lancés sans réticence implique, de la part de tous, un engagement total dans la concrétisation des objectifs énoncés par la Déclaration de Barcelone. Dans ce cadre, notre démarche doit prendre en compte les intérêts de l'ensemble des partenaires et répondre à nos préoccupations multiples. Elle doit de ce fait être globale, équilibrée, multidimensionnelle.

Monsieur le Président, l'émergence du nouveau contexte de mondialisation avait laissé espérer que la croissance et le développement suivraient le même rythme. Les pays du sud avaient consenti de nombreux sacrifices, souvent à leur corps défendant, pour adhérer à cette évolution de l'économie mondiale et s'adapter à cette nouvelle donne faite d'ajustements douloureux et de retombées sociales lourdes à assumer.

Il faut reconnaître aujourd'hui que les perspectives annoncées n'ont encore concerné que les pays nantis. La fracture entre pays riches et pays pauvres s'élargit de plus en plus. Elle est aujourd'hui source de misère, elle est source de violence, elle est source d'intolérance, accompagnées d'autres fléaux sociaux tels que l'exode rural et les migrations.

Dans le cadre de la mise en place de la zone euroméditerranéenne de libre-échange, nous sommes tenus d'opérer, dans des délais relativement courts, de profondes mutations de notre système économique et social. Cela représente un défi énorme et entraîne de grands bouleversements dans nos structures sociales et économiques.

Nous ne pouvons espérer réussir ces transformations que si l'Accord d'association permet de procurer à l'économie algérienne, déjà éprouvée par des réformes menées depuis une décennie, les moyens d'une insertion progressive et harmonieuse dans l'économie mondiale, ainsi qu'une valeur ajoutée qui lui conférera toute sa crédibilité, notamment en termes d'accroissement des flux d'investissements européens.



En dépit des difficultés que je viens de mentionner, l'Algérie a engagé un vaste programme de relance économique doté d'une enveloppe financière de sept milliards de dollars sur une période de quatre ans.

Cet effort reste à peine suffisant eu égard à l'importance des réformes engagées. L'apport de l'Union européenne reste plus que nécessaire à ce stade précis, notamment par un engagement soutenu des flux d'investissement.

Malheureusement, les mesures d'accompagnement financières allouées au partenariat euroméditerranéen dans le cadre du programme MEDA sont loin d'être à la hauteur des ambitions affichées. En témoignent les enveloppes budgétaires accordées à l'Algérie au titre de la première et surtout de la seconde tranche du programme bilatéral MEDA.

Monsieur le Président, ces douze dernières années ont constitué un effroyable cauchemar pour le peuple algérien, qui, tout en subissant les violences d'un terrorisme particulièrement cruel, a dû faire face de surcroît aux désastres de la nature, à la sécheresse pendant plusieurs années, aux inondations, à plusieurs tremblements de terre, dont le dernier vient de ravager la région d'Alger. Si la solidarité internationale s'est spontanément et généreusement manifestée lors des deux dernières catastrophes naturelles, le peuple algérien a vécu, en revanche, avec le sentiment d'être abandonné à son sort pendant tout le temps qu'il était soumis aux exactions, aux destructions, aux massacres d'un terrorisme qui, pour comble de cruauté, entendait se parer de motivations religieuses. Le monde développé a mis longtemps à comprendre la menace représentée par ce phénomène usurpant une respectabilité idéologique et se réclamant de la démocratie auprès de l'opinion européenne pour se donner le droit de détruire la société algérienne.

Ces organisations terroristes ont même trouvé asile et liberté d'action dans certaines capitales européennes, où les massacres en Algérie donnaient encore lieu à des interrogations et à des doutes qui montrent une ignorance totale de la situation intérieure du pays et des menaces qu'elle représentait pour le reste du monde. Ce n'est qu'après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis que la perception du monde a changé et que le terrorisme a pu être envisagé comme un fléau international contre lequel il fallait engager une lutte sans merci et à l'échelle mondiale. Je crois pouvoir dire que, du même coup, la situation en Algérie a été mieux comprise et les sacrifices supportés par le peuple algérien appréciés à leur juste mesure.

Le terrorisme menace les fondements mêmes de la société humaine civilisée. Il est urgent de mettre un terme définitif à cette culture nihiliste de la terreur. Cependant, il est plus impératif de s'attaquer en profondeur non seulement à ses manifestations, mais surtout à ses causes, à ses racines et à tout ce qui la nourrit. Notre monde ne bâtira rien de solide ni de durable s'il ne vise pas résolument et en priorité cet objectif. Or la misère engendre la violence, et si vous ne faites pas la guerre à la pauvreté,



celle-ci vous la fera. Et nous ne goûterons jamais pleinement au bonheur d'un monde pacifié et sûr.

Après douze années de lutte, la situation sur le plan de la sécurité s'améliore considérablement chez nous, mais elle donne encore lieu aux mesures de vigilance et de protection imposées par les actes isolés de violence qui se manifestent sporadiquement. La politique de concorde civile et de réconciliation nationale que j'ai mise en application dès le début de mon mandat a très largement contribué à apaiser les tensions sociales et réduit la violence terroriste à son niveau le plus bas. Celle-ci ne constitue plus, aujourd'hui, un facteur entravant la reprise de l'activité et de la croissance économiques, ni un obstacle à l'investissement national ou étranger.

De même, la vie politique reprend ses droits et l'année dernière a connu des moments importants à travers l'organisation des élections législatives, la tenue des élections locales – l'une et l'autre, caractérisées par une transparence cristalline et totale – et la modification constitutionnelle qui a permis d'élever l'amazigh au rang de langue nationale. Notre volonté d'instaurer un État de droit respectueux des règles de la démocratie, respectueux du pluralisme politique a été une nouvelle fois confortée par ces avancées démocratiques.

Le gouvernement algérien reste persuadé que l'approfondissement du processus démocratique et l'accélération des réformes économiques et sociales permettront l'émergence, le renforcement d'une société civile capable d'apporter sa contribution à l'essor de la société algérienne, dans le respect des droits et des devoirs de chacun. Dans ce cadre, la démarche d'ensemble des pouvoirs publics tend à privilégier systématiquement le dialogue, la concertation, et à en faire un instrument de régulation politique et sociale, mais aussi un facteur puissant de promotion du nécessaire consensus politique et social.

Dans cette approche fondée sur le dialogue, les problèmes économiques et sociaux, et les revendications sociales nombreuses qui en constituent le corollaire, prennent une place particulière du fait des contraintes énormes qui pèsent sur une économie nationale en mutation et en pleine ouverture sur l'économie de marché. Il n'est nullement facile de passer d'une économie dirigée à une économie libérale, pas plus qu'il n'est facile de passer du dirigisme politique à l'ouverture démocratique. Qui plus est, l'économie de marché comme la démocratie ressortissent à une culture qui ne se décrète pas.

Sur un autre plan, la consolidation de l'État de droit passe également par l'engagement de la réforme de l'éducation, des structures de l'État, de la justice. Dans ce contexte, la révision du code pénal et du code de procédure pénale à laquelle l'Algérie s'est attelée vise à donner plus de garanties en ce qui concerne l'indépendance de la justice et la



liberté de la presse, auxquelles nous restons fondamentalement attachés, souhaitant ainsi renforcer l'éthique et la déontologie dans les professions qui s'y rattachent.

Dans nos pays, trop d'État constitue une dérive. Le dépérissement de l'État par contre débouche sur la catastrophe et sur l'anarchie.

La question des droits de l'homme fait partie de nos premières préoccupations. Elle s'insère dans nos démarches en vue de la consolidation d'un État de droit. Nous sommes conscients de nos imperfections dans ce domaine, mais nous savons tous que le respect des droits de l'homme dans toute société nécessite un long apprentissage qui aboutit à une véritable culture des droits de l'homme. Nous nous y attachons sérieusement, nous nous y attachons avec persévérance. La création de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme répond à ce souci majeur et illustre notre volonté d'aller de l'avant sur ce terrain.

L'Accord d'association qui nous lie maintenant à la Communauté européenne va nous permettre de multiplier les contacts et les échanges avec les pays européens et je suis convaincu que cela nous amènera à un renforcement des tendances démocratiques chez nous, ainsi qu'à une plus grande ouverture à la culture des droits de l'homme.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, est-ce le lieu, est-ce le temps? Je le crois volontiers et je le fais en toute conscience. C'est donc avec une douloureuse émotion que j'évoque de nouveau la mémoire des victimes du drame que notre pays a vécu, en assurant, devant vous, leurs familles de la compassion du peuple algérien tout entier pour leur douleur. La communauté internationale a montré également sa sympathie et sa compassion à leur égard.

Immédiatement après le terrible tremblement de terre qui a secoué plusieurs wilayas du pays, j'ai demandé aux autorités algériennes que tous les moyens civils et militaires soient mobilisés sans délai pour faire face à cette catastrophe nationale.

Le Conseil des ministres a, dès le lendemain, pris les décisions d'urgence qui s'imposaient et que le gouvernement a aussitôt mises en œuvre. C'est ainsi que l'armée nationale populaire, les corps de sécurité, la protection civile, le corps médical et paramédical, la Sonelgaz, l'Algérienne des eaux et les autres grands services publics ont, avec un sens aigu du devoir, mobilisé tous leurs moyens humains et matériels disponibles et conjugué leurs efforts pour remédier à la situation dramatique, à la situation tragique à laquelle le pays se trouvait brutalement confronté.

Je tiens à saluer particulièrement devant vous le formidable élan de solidarité nationale qui s'est spontanément manifesté à travers tout le pays, de la part de tous les citoyens et notamment des jeunes, qui ont tenu à apporter à leurs frères en détresse le soutien de la nation toute entière.



Je tiens également à souligner l'ampleur de la solidarité internationale, qui dénote la considération dont jouit aujourd'hui l'Algérie à l'étranger et l'estime qui est portée au peuple algérien. Tous les pays, grands et petits, riches et moins riches, auxquels j'exprime ma gratitude, ont, au-delà des appels téléphoniques et des messages de condoléances et de compassion qu'ils m'ont adressés, exprimé leur disponibilité pour apporter toute l'aide matérielle dont notre pays avait besoin et ont tenu à manifester leur chaude et fraternelle solidarité par des gestes concrets, auxquels toute la population algérienne a été particulièrement sensible.

Je voudrais, à cet égard, rendre un hommage particulier à toutes les équipes de secours spécialisées des pays frères, des pays amis qui, aux côtés des éléments de l'armée nationale populaire, de la protection civile et des équipes médicales algériennes, ont fait un travail admirable, un travail remarquable et qui nous ont apporté un concours hautement apprécié dans ces moments difficiles. Cette extraordinaire chaîne de solidarité nationale et internationale a été remarquablement relayée par la mobilisation de la grande majorité des médias qui ont tout mis en œuvre pour assurer, en l'occurrence, un véritable service public, en offrant leurs moyens de communication et de diffusion aux familles des sinistrés.

Dans ces graves circonstances, je me dois de souligner que l'État a fait son devoir, le gouvernement a assumé ses responsabilités, les institutions et les services publics ont joué leur rôle et les agents civils et militaires de l'État, des collectivités locales, des établissements et entreprises publics ont accompli leur mission. J'entends, pour ma part, veiller personnellement au bon déroulement des opérations d'assistance aux victimes et à la mise en œuvre des mesures de toute nature prises dans ce domaine, et m'assurer que toutes les institutions du pays restent mobilisées à cette fin.

Enfin, je voudrais tourner ma pensée vers les populations sinistrées qui ont affronté cette terrible épreuve avec un courage, une dignité exemplaires et leur dire à partir de cette tribune – vous prenant à témoin – que nous prendrons en charge la reconstruction des zones affectées par le séisme. Le peuple algérien a démontré, encore une fois, que la solidarité n'était pas un vain mot pour lui et qu'il trouvera, en lui-même, la force, la capacité de surmonter cette nouvelle épreuve.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, face à l'Europe, le continent africain est à la recherche d'une voie pour sortir de son état de sous-développement et, à l'image du continent européen, il essaie de réaliser son unité pour une meilleure coordination de ses efforts et une meilleure exploitation de ses ressources. Cette entreprise ambitieuse entend reposer sur un vaste programme économique connu maintenant sous le nom de NEPAD et que les dirigeants africains ont encore une fois



présenté aux chefs d'État du G8 à leur réunion d'Évian. Je parle de cette question parce que je connais l'intérêt porté par les Européens à tout ce qui touche à l'Afrique et la sympathie qu'ils ont toujours témoignée aux efforts des Africains pour participer à l'évolution du monde.

Le développement, que l'on a désigné comme le "nouveau nom de la paix", a pendant longtemps connu en Afrique davantage les pesanteurs inhibitrices d'égoïsmes persistants que les élans généreux d'une conception dynamique de l'interdépendance entre les Nations.

Les décennies dites perdues pour les pays en développement se sont succédé; le spectre de la pauvreté, de la faim et des pandémies n'a cessé d'apparaître en Afrique.

Les pays africains ont beaucoup appris de leurs échecs et de leurs erreurs, dans leurs choix économiques et sociaux et en ce qui concerne la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel particulièrement contraignants. C'est donc comme aboutissement d'un parcours riche en enseignements qu'est apparu le pari d'une intégration africaine effective, conçue comme une entreprise de longue haleine, complexe et multidimensionnelle, et appuyée par une coopération du monde extérieur. Ce pari est possible parce que l'Afrique a courageusement effectué une révolution dans les mentalités pour assurer un avenir de démocratie, de paix et de prospérité. La décision du Sommet d'Alger de l'Organisation de l'Unité africaine établissant une doctrine africaine de disqualification et de rejet des changements anticonstitutionnels de régimes politiques a été une décision historique, marquant une étape importante dans l'évolution de l'Afrique. Dans le même esprit, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (maintenant connu sous le nom de NEPAD) définit de nouveaux modes opératoires fondés sur les efforts spécifiquement africains empreints de responsabilité et de solidarité, tels que la Revue par les pairs, qui est un système de soumission volontaire par chaque Chef d'État africain de son action interne à l'appréciation sereine et rigoureuse de ses pairs. L'architecture institutionnelle de l'Union africaine comporte, de son côté, des dispositions tendant à ce que la nature et le fonctionnement démocratique des pouvoirs publics nationaux soient prémunis contre les atteintes et les perversions, de sorte que l'action africaine commune corresponde à des normes que nul ne peut transgresser.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que l'on fasse effectivement de la mondialisation une chance pour le développement des pays du Sud, à travers la stimulation de formes novatrices de partenariat, susceptibles d'enclencher une dynamique de croissance et de développement durables. De ce point de vue, la mondialisation qui s'exprime par une remarquable contraction de l'espace et du temps doit pouvoir s'humaniser, doit pouvoir se démocratiser. Car, faute de favoriser une juste participation de tous les acteurs aux grands mouvements de l'histoire contemporaine, la mondialisation porte intrinsèquement le risque de donner libre



cours à des forces violentes et hostiles à la cohésion des sociétés nationales et à celle de la société internationale.

Les événements tragiques du 11 septembre 2001, qui ont porté l'horreur à son paroxysme, illustrent cette vérité que, dans le monde d'aujourd'hui et de demain, il ne saurait y avoir de sanctuaire de sécurité et de prospérité dans un environnement de vulnérabilité, de désordres et de dénuement.

Lorsque le débat international occulte des préoccupations légitimes pour consacrer des faits accomplis, lorsque la logique des rapports de force l'emporte sur la compréhension mutuelle, lorsque la voix de la raison est étouffée ou ignorée sur la scène internationale, les extrémistes trouvent un terreau nourricier inépuisable dans les injustices, les déceptions et les frustrations, que des peuples vivent au quotidien.

Fondamentalement, la réponse aux phénomènes de violence réside dans une saine régulation des rapports internationaux et dans la promotion des droits de l'homme, dans leur indivisibilité et dans leur universalité, à l'échelle du monde entier. Une telle œuvre suppose que la communauté internationale abandonne les pratiques d'antan et s'ouvre à de nouveaux horizons dans la quête d'un destin qualitativement meilleur pour le genre humain. Une telle œuvre suppose, également, que l'Afrique prenne équitablement sa part des bénéfices de la croissance de l'économie mondiale et devienne un centre d'attraction pour les flux de capitaux et de technologies qui lui font cruellement défaut, pour assumer sa responsabilité primordiale dans son propre développement et pour contribuer aux grands équilibres de la communauté internationale en gestation.

Nous voulons croire que la réunion d'Évian a amplifié ce message et que le G8 a confirmé sa foi dans le redressement de l'Afrique et renouvelé sa détermination à lui apporter tout son soutien dans l'intérêt le mieux compris de tous.

L'Algérie fait partie des quelques pays africains à l'origine du NEPAD, et son action sur la scène politique africaine reflète le rôle majeur qui est le sien dans la prise en charge et le règlement des problèmes qui se posent sur notre continent.

Une nouvelle dynamique s'esquisse en Afrique, qu'il s'agisse de règlement des conflits, d'approfondissement des processus démocratiques, d'amélioration de la gouvernance, de renforcement des capacités institutionnelles, ainsi que d'une meilleure prise en charge de la dimension humaine du développement.

Sur un plan plus réduit, nous œuvrons avec nos autres partenaires de l'Afrique du Nord à donner corps à l'Union du Maghreb arabe, que l'Algérie préside actuellement. J'ai personnellement foi en l'avenir de l'UMA. Je me suis investi pour sa refondation sur des bases saines et solides, et je ne désespère pas de pouvoir bientôt en réunir un



sommet qui permettra de relancer la coopération sous-régionale. L'Algérie reste attachée à cet objectif, qui ne saurait être hypothéqué par le règlement de la question du Sahara occidental, lequel relève définitivement de l'application de la légalité internationale et de la mise en œuvre du plan de règlement de l'ONU, auquel nous continuons à apporter tout notre soutien. En cette affaire, le rôle de l'ONU reste central et la tenue du référendum d'autodétermination incontournable.

Les développements récents intervenus dans la région si sensible et si meurtrie du Moyen-Orient nous interpellent tous avec force de par les lourdes menaces qu'ils représentent pour la stabilité et la sécurité dans la région et pour la paix dans le monde.

Privé de ses droits les plus élémentaires, le peuple palestinien continue de subir les affres d'une occupation brutale et qui n'a que trop duré et de payer un lourd tribut à l'intransigeance d'Israël et à son entêtement systématique à s'opposer à toute initiative de paix, dont la dernière, la "feuille de route", a suscité de sa part pas moins de quatorze grandes réserves, qui en ruinent la substance, bien modeste au demeurant.

Il est grand temps pour la communauté internationale, en particulier pour le Conseil de sécurité des Nations unies, de se ressaisir et de faire droit aux revendications légitimes du peuple palestinien de disposer enfin de son État indépendant, ... (*Applaudissements*)... dans le cadre du respect des droits de tous les peuples de la région à vivre dans la paix et la sécurité. Nous espérons que l'intransigeance inacceptable et les exigences répétées d'Israël ne feront pas échouer cette dernière tentative de règlement représentée par la "feuille de route" du Quartette, malgré les timidités de son contenu.

Il est également temps que les territoires syriens et libanais toujours sous occupation israélienne soient évacués et rendus à leurs souverains légitimes.

La situation en Irak est également une source de grande préoccupation dans le monde arabe. L'Algérie s'est toujours attachée, en ce qui concerne cette question, au strict respect du droit et de la légalité internationale. Elle considère aujourd'hui que la stabilisation politique de l'Irak passe par le rétablissement de la souveraineté de ce pays, ... (*Applaudissements*)... et que la communauté internationale, représentée par les Nations unies, doit être effectivement impliquée dans tout processus de réhabilitation politique et de reconstruction de l'Irak.

(*Applaudissements*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai essayé de vous présenter un tableau de la situation en Algérie et de quelques questions, tant intérieures qu'internationales, qui nous préoccupent. Je me suis attaché à mieux faire connaître la



EUROMED REPORT

Edition no 60

06 juin 2003

réalité algérienne, que, du reste, les députés européens peuvent eux-mêmes apprécier en venant dans notre pays, où ils sont toujours les bienvenus, où nous serons heureux de les accueillir, où nous serons très heureux d'écouter leurs observations et surtout leurs conseils. Ces échanges qui, au-delà d'une amitié déjà établie, reposent sur un socle de confiance mutuelle s'imposent maintenant plus que jamais, alors que nous sommes liés par un accord d'association qui renforce notre solidarité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, laissez-moi encore une fois vous remercier de l'accueil que vous nous avez fait, à ma délégation et à moi-même, et pour avoir bien voulu prêter attention à mes propos.

De cette tribune, je dirai, avec votre permission, que mon pays lui aussi "est fait pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires". Reverdiront un jour prochain, dans un sursaut national et de réconciliation des Algériens avec eux-mêmes, les prairies de l'espoir et les vergers de nouveau seront couverts de fleurs. Les vents de l'adversité et de la discorde nationale seront vaincus. Inéluctablement Grâce à Dieu. Grâce à la ténacité du peuple algérien, trempé dans la souffrance comme de l'acier. Et dans un monde de plus en plus interdépendant et de plus en plus solidaire, grâce à l'aide et au réconfort de la communauté internationale.

(Vifs applaudissements)